

D'autres témoignages de familles à propos du CNED réglementé

« Je dépose un dossier conséquent pour justifier ma demande avec : une lettre de médecin spécialiste, un emploi du temps, une lettre de motivation personnelle, les courriers des paramédicaux qui suivent ma fille et expliquent les aménagements nécessaires, les bilans et diagnostics. Cela me demande une énergie monstrueuse de tout rassembler, et aussi un poids psychologique d'aller quémander le "bon" papier [...] Tous les ans, même histoire [...]

Le plan Autisme recommande l'inclusion des enfants ayant des Troubles du Spectre Autistique (TSA) à tout prix, sans qu'il y ait d'aménagements appropriés [...] Ici le médecin scolaire m'incite très fortement à la scolarisation tous les ans, même une heure par semaine, du moment qu'ils peuvent cocher la case « scolarisé ».

Je m'interroge sur la neutralité des personnes chargées de la décision. C'est clairement à la tête du client... Bizarrement ce sont les mères solos qui ont des difficultés dans notre département... »

Émilie, mère d'une fille de 10 ans, inscrite au CNED réglementé depuis 3 ans

« Parcours du combattant pour la 6^e, entre le médecin scolaire dispatché sur 12 établissements, un psychologue qui ne peut pas remplir le papier, un médecin généraliste qui doit attendre l'accord du médecin scolaire, puis accord du DASEN. » **Véronique**

« Je trouve ça extrêmement lourd, demandant énormément d'heures de travail. » **Catherine**

« Mi-août je dépose en mains propres la demande de CNED réglementé pour mon fils, handicapé inscrit à la maison départementale des personnes handicapées (MDPH), avec courrier du pédopsychiatre car l'académie ici l'exige, un courrier de la

psychomotricienne et un de l'ergothérapeute. Tous sont d'accord sur l'utilité du CNED pour mon fils. Lui-même est en demande.

Début septembre aucune réponse... J'apprends que le médecin scolaire a quitté le navire, débordée par les demandes de toutes sortes. Dossier de mon fils perdu. J'appelle régulièrement le service médical de l'académie, très difficilement joignable, qui se dit submergé par le travail et me demande de faire remonter l'information [...]

Au final, fin octobre, la réponse tant attendue - car il faudra rattraper le retard (devoirs à rendre tous les 15 jours) - et là, stupeur : refus de la part de l'académie du CNED réglementé ! Aucune explication. Résultat, je souscris au CNED libre avec des travaux non adaptés à sa dysgraphie entre autres [...] Est-ce normal que l'académie me réponde que "l'intérêt de l'enfant ne fait pas partie des critères" ? »

Layla

« Dossier fait en juin. Mes enfants ont été refusés. Alors que je suis dans les critères pour le CNED réglementé (travail en déplacement, avec preuves). Le DASEN m'a demandé de les mettre à l'école, quitte à ce qu'ils changent d'établissement tous les quinze jours. Il n'en avait rien à faire de perturber les enfants dans ces établissements différents. J'ai eu une réponse seulement en fin octobre [...] Je ne suis pas là seule dans ce cas. »

Angelina

« Nous avons tenté de demander le CNED réglementé (harcèlement scolaire, vulnérabilité au Covid, handicap de deux de mes enfants) [...] Le médecin scolaire responsable nous a dit qu'ils n'en attribuaient que très peu et que notre dossier n'avait aucune chance de passer [...] : les certificats et

courriers que nous avons de notre médecin traitant ne suffiraient pas. Et que de toute manière, même les courriers de spécialistes ne suffisaient pas toujours et qu'elle [le médecin scolaire] avait toujours le dernier mot. »

C., maman de 4 enfants

« Un de mes fils a été pendant 5 ans au CNED réglementé. Il fallait soit une lettre du médecin scolaire (il était totalement contre donc on n'a jamais eu de lettre), soit une lettre d'un spécialiste. Mon fils est haut potentiel (HP) et est resté bloqué sans écrire pendant 5 ans suite à un incident à l'école. La case HP n'existant pas, le psychiatre devait inscrire phobie scolaire [...] Mon fils est maintenant post-bac et va très bien. »

Sandrine, maman de 3 ados qui ont été en IEF pendant 10 ans

« Depuis l'année 2010, mon mari et moi-même avons des métiers qui nous imposent de nous déplacer chaque semaine d'une région à une autre éloignée de 300 km. Aussi, nous avons deux logements : un que nous occupons du lundi au mercredi midi, et l'autre du mercredi après-midi au lundi matin. Début octobre 2020, [...] j'ai eu la surprise d'entendre que, dans la région où nous déclarions l'IEF pour nos enfants, aucun CNED réglementé n'est délivré aux enfants de moins de 12 ans [sauf en cas d'] hospitalisation des enfants. [...] Sans surprise, nos dossiers ont été refusés dans l'académie qui contrôlait nos enfants depuis le début de leurs études. En revanche, nous avons obtenu l'accord du DASEN pour le CNED réglementé dans l'académie de notre second logement pour motif d'itinérance, comme le veut la norme [...] Notre expérience reflète les inégalités auxquelles sont soumis les enfants en fonction de la région où ils vivent [...] »

M., maman de deux enfants